

Monsieur Christophe Ferrari Président de Grenoble-Alpes Métropole 1 place Malraux, 38 000 Grenoble

A Grenoble, le 07.05.2024

Monsieur le Président,

Nous avons appris le 12 Avril 2024 que la Vice-Présidente en charge du Cycle de l'eau était sollicitée par votre cabinet sur la question de la contribution de la Métropole à l'agrandissement de ST Micro-électronique. Anne Sophie Olmos nous a fait part des demandes et des recommandations faites pour l'eau. Nous constatons le 17 Avril 2024, par réception d'un mail de votre directeur de cabinet, que les remarques de la vice-présidente n'ont pas été entendues et que le choix a été fait de ne pas en tenir compte. Ceci nous interroge sur la prise en considération des avis des élu.es en charge.

De plus, la rédaction faite par la Métropole ne nous convient pas. Cette note ou avis formel fait fi de l'ensemble de nos débats et des positions de notre groupe. Sa rédaction, autant sur le fond que sur la forme, est inacceptable pour notre groupe politique et discrédite le rôle de notre EPCI.

Lors des nombreux débats sur le logement, des élu.es des groupes ACTES, NMC, CCC et UMA ont mis en garde sur la pression foncière sur notre Métropole. La question du logement dans le Grésivaudan et l'impact environnemental de la production de ST Micro-électronique sont des éléments de réserve qui ne peuvent être levés sans débat de majorité. La question est de savoir quelles seront les garanties qu'une entreprise privée pourra nous donner sur la bonne gestion de l'eau et quel est l'engagement du Grésivaudan à construire avec notre EPCI les collaborations nécessaires pour nos politiques de logement, de transport en commun et l'harmonisation de nos politiques fiscales notamment concernant le versement mobilité.

Notre soutien à priori à une microélectronique européenne et à la contribution majeure de Grenoble au sein de cette stratégie ne doit pas nous empêcher d'exiger des industriels qu'ils développent une R&D dans l'objectif de limiter l'impact sur l'environnement de leurs activités plutôt que la recherche permanente de maximisation de profits financiers. Ils doivent être en mesure d'atteindre des ruptures sur l'usage de l'eau : diviser par deux les prélèvements, pouvoir utiliser de l'eau de nappes, et nous devons pouvoir avoir accès aux contrôles de la qualité des rejets.

Nous serons intransigeants sur l'exigence d'engagements transparents et quantifiables. Ce blanc-seing donné à un industriel nous questionne d'autant plus que nous connaissons les tensions sur notre ressource en eau.

Une Métropole d'Avance
Grenoble-Alpes Métropole
1 place Malraux, 38 000 Grenoble
unemetropoledavance.fr
@UMA METRO

Alors que les industriels de la chimie polluent, les producteurs de nano technologie nous demandent plus d'eau. Nous sommes la puissance publique. Les usagers de l'eau attendent que nous protégions cette ressource. Pour l'eau, le logement, ainsi que les transports, les conditions ne sont pas requises pour donner un avis favorable sans réserve à ce projet d'extension. Nous ne serons pas solidaires de cette contribution.

Recevez, Monsieur Président nos meilleures salutations.

Chloé Pantel et Lionel Coiffard

forter App